



Commune d'Autigny

INFORMATION CORONAVIRUS – COMMUNICATION URGENTE

A la suite des décisions de la Confédération et du canton de Fribourg du vendredi 13 mars 2020, nous vous informons des mesures prises par la Commune d'Autigny. Ces mesures sont susceptibles d'évoluer, c'est pourquoi nous vous demandons de consulter régulièrement notre site afin de vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

Ecoles obligatoires

Sur décision du Conseil d'Etat, l'enseignement présentiel est suspendu dès ce lundi 16 mars 2020.

Transports scolaires et aide aux devoirs : Ils ne seront plus assurés dès le lundi 16 mars.

Enseignement : Nous nous référons aux communications du canton. Les informations vous seront transmises dès que possible par la Direction des écoles.

Accueil extrascolaire : Un service minimum est assuré pour ces premiers jours, selon les directives du Conseil d'Etat. Les informations nécessaires vous seront transmises par la Responsable de l'AES.

Halle polyvalente et Buvette des Glières :

La halle polyvalente est de suite fermée à toute activité et manifestation privée ou publique.

La fermeture intégrale des infrastructures communales touche toutes les sociétés locales et extérieures. (sport, local de jeunesse, loisirs, réunion de comité, etc.).

Les Présidents et responsable des sociétés locales seront avertis d'ici lundi 16 mars midi. Ils sont priés de transmettre l'information directement à leurs membres, si cela n'est pas déjà fait.

Administration communale

L'administration communale est fermée au public. Toutefois nous répondons aux appels téléphoniques et aux courriels, selon les ouvertures normales.

Garde d'enfants

Pour rappel, la Croix-Rouge a un site internet listant les jeunes ayant effectué le diplôme de babysitting et qui peuvent être appelés si besoin.

<https://croix-rouge-fr.ch/fr/services/services-aux-familles/babysitting/>

Déchetterie :

Merci de privilégier le dépôt des sacs poubelles au compacteur **en dehors des heures d'ouverture** de la déchetterie.

Nous faisons appel à la solidarité entre tous les habitants et les remercions de prendre leur responsabilité. Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions de prendre en compte ces recommandations.

Le Conseil communal.